



Règlement communal - Commune de Niederanven

Fixation d'un règlement-taxe relatif au tarif de la main-d'œuvre d'un ouvrier communal.

En séance du 19 novembre 2021 le conseil communal de Niederanven a fixé un règlement-taxe relatif au tarif de la main-d'œuvre d'un ouvrier communal.

Ladite délibération a été approuvée par décision ministérielle du 9 février 2022 et publiée en due forme.

